

**Stage de perfectionnement linguistique et culturel à BEIJING**

**Catégories concernées** : les professeurs de chinois, qui enseignent dans des établissements publics du second degré.

**Prise en charge** : les frais sur place (cours, activités organisées, déplacements, hébergement, repas) sont pris en charge par l'établissement d'accueil. Une subvention de 600 € sera versée aux participants qui organiseront **eux-mêmes** leur voyage.

Les participants sont dans l'obligation d'accepter les modalités d'hébergement prévues dans le cadre du stage et ne peuvent en aucun cas être accompagnés de personnes de leur entourage.

**Les participants s'engagent à être présents pendant toute la durée du stage et à respecter les principes de ponctualité et d'assiduité.** Toute infraction à cette règle fera l'objet d'un rapport adressé au chef d'établissement, à l'IA-IPR et à l'Inspection générale.

**Nombre de participants** : 8

**Dates du stage** : du lundi 10 juillet 2017 au matin au samedi 5 août 2017 au soir. Arrivée le dimanche 9 juillet, départ le dimanche 6 août au matin.

**Lieu du stage** : Beijing Jiaoyu Xueyuan, Xichengqu, Wenxingjie 2, 100044 BEIJING, CHINE  
- Tél : 00 86 6835 2701 - fax : 00 86 6835 2314 - site : www.bjie.ac.cn

**Responsable administratif** : A préciser

**Mode d'hébergement** : chambre en résidence universitaire

**Contenu :**

Ce stage permettra aux participants :

- d'approfondir leurs connaissances relatives à la civilisation chinoise et d'aborder les grandes questions liées à l'actualité sociale, politique, économique, éducative et culturelle du pays, à travers des communications de spécialistes et des discussions ;
- de consolider leur niveau de chinois dans les différentes compétences linguistiques, en mettant essentiellement l'accent sur la pratique orale ;
- d'étudier et analyser les supports pédagogiques variés et authentiques de chinois langue seconde, et de mener une réflexion commune sur la didactisation et la mise en œuvre de ces matériaux.

**Objectifs :**

A l'issue du stage, les participants devront :

- avoir perfectionné leurs compétences linguistiques, tout particulièrement dans le domaine de la pratique de la langue parlée.
- avoir affiné et actualisé leur perception des enjeux auxquels la société chinoise actuelle est confrontée ;
- avoir amélioré leurs connaissances dans le domaine de la civilisation chinoise ;

**Date limite et modalités de transmission des dossiers** (par la voie hiérarchique) :

Les dossiers de candidature, **revêtus de tous les avis hiérarchiques**, seront déposés auprès du rectorat pour le **20 janvier 2017 au plus tard**.